

SOULLANS

infos...

BULLETIN MUNICIPAL N° 55 - JANVIER 2017



Chers amis soullandais,

A l'aube de cette nouvelle année, je me permets de vous présenter mes vœux et ceux de mon Conseil Municipal. Je vous souhaite très sincèrement, à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2017. Du fond du cœur, j'espère que, pour tous les Soullandaises et Soullandais, elle sera synonyme de bonne santé, d'épanouissement et de bonheur.

2017 sera l'année de mise en place, de l'application de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec le transfert des compétences vers la communauté de communes, du tourisme, de l'aménagement des zones économiques et de l'assainissement en 2020. Ces transferts devraient théoriquement permettre de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation.



Il n'échappe à personne que les communes doivent rester préservées comme échelons de base de la République. Ce sont les seules collectivités à conserver la clause de compétences générales tout en étant regroupées en intercommunalité.

Notre devoir est en permanence de prévoir l'avenir. Aussi, la transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) était indispensable : ce document d'urbanisme, dont l'enquête publique s'est terminée le 27 décembre dernier, répond au plus près aux enjeux d'un développement mesuré, dans un environnement d'intérêt remarquable. Le PLU se trouve au centre de grands enjeux de notre belle commune, qu'il convient d'organiser en cohérence pour notre avenir : l'habitat avec les exigences réglementaires qui nous sont imposées, le développement économique nécessaire à la création d'emploi, la politique d'aménagement de l'espace avec la protection des espaces sensibles. L'objectif de ce plan local d'urbanisme est d'atteindre 5000 habitants en 2026 en produisant 50 logements par an, avec une consommation de l'espace naturel mesurée. Cela signifie une densification de l'habitat dans les zones déjà urbanisées tout en respectant notre environnement.

Le deux projets phares du début de mandat sont terminés :

- Pour la bibliothèque, le 15 octobre dernier, la journée porte ouverte a permis à près de 600 Soullandais de découvrir ce nouvel espace culturel. Avec l'arrivée de Mme Angélique PERRONNET, notre bibliothécaire, en lien avec les bénévoles de l'association, la bibliothèque est désormais ouverte au public 17 heures par semaine. En deux mois, nous avons plus que triplé le nombre d'abonnés. Je vous invite à venir découvrir ce nouvel espace culturel équipé de multimédia et associé au réseau intercommunal des bibliothèques (cf. dossier spécial p. 14).
- Pour la maison médicale, ce sont : 3 médecins généralistes, 5 infirmières, 1 podologue, 1 ostéopathe qui occupent les lieux depuis le 1^{er} novembre dernier.

L'aménagement de la place de Gaulle permet aux différents usagers de ces deux structures de stationner dans un aménagement sécurisé et paysagé.

Évoquer le plan local d'urbanisme implique de repenser le mode de traitement de nos eaux usées, puisque notre station de traitement d'assainissement ne correspondra plus pour assurer le développement prévu. Les différentes études de faisabilité seront conduites durant cette année.

Les associations ne seront pas oubliées, puisque la « Commission projets » réfléchit actuellement au réaménagement de la salle de sports n° 1.

Les études de projet de restructuration de l'EHPAD « Les Châtaigniers » devraient enfin commencer durant l'année 2017.

Les prochaines années seront également des années de travaux car d'autres réflexions, d'autres projets, verront le jour pour que notre ville devienne encore plus attractive et plus conviviale. Tout cela a pour seul objectif de contribuer à dynamiser l'image de notre commune et ainsi promouvoir son rayonnement sur le territoire.

Mon Conseil Municipal et le Conseil des Enfants se joignent à moi pour vous renouveler tous nos meilleurs vœux.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ

Rédaction : Mairie de SOULLANS

Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT – LE POIRÉ-SUR-VIE

Crédit photos : Mairie de SOULLANS



Sommaire

ÉDITORIAL	2
SOMMAIRE	3
LA VIE MUNICIPALE	4
EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	12
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	14
LE RECENSEMENT	18
LA VIE ASSOCIATIVE	20
BRÈVES	24
ÉTAT CIVIL	26
RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS	28
À NOTER	30
ADRESSES UTILES	31

→ CONCOURS PHOTOS DU CME (Conseil Municipal des Enfants)



2^{ème} prix adultes

La Vie Municipale

→ BÂTIMENTS / VOIRIE - ASSAINISSEMENT

L'éditorial de M. le Maire, en quelques images : « 2 projets phares terminés »

LA MAISON MÉDICALE



*Les professionnels de santé présents le jour de la signature des contrats de location.
Le 28 septembre 2016*

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



VOIRIE INTERCOMMUNALE

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Océan-Marais de Monts :

Travaux réalisés au cours de ce dernier semestre 2016 :

→ **Point à temps (*) : 8 000,00 € H.T.**

Chemin de la Sauvagette, Chemin du Cailleteau, Chemin des Besses, Chemin de Barbotine, Chemin du Logis, Chemin des Baconnières, Chemin du Collet et Route de la Charraud Thibault.

(*) Le « point à temps » est une technique de réparation des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages... Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces dégradées. Cette technique consiste en un épandage d'émulsion de bitume et de gravillons. L'objectif est de prolonger la durée de vie de ces chaussées, en leur redonnant de l'étanchéité, ce qui évite des opérations de réfection plus lourdes.



Chemin du Bois Ménard

→ **Chemin du Bois Ménard 191 666,67 € H.T.**

Voirie, enrobé, trottoirs en bicouche, chicanes et signalétique.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GTP.

VOIRIE COMMUNALE

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA COMMUNE, RÉALISÉS SECOND SEMESTRE 2016 : 129 709,52 € H.T.

L'aménagement de la place de Gaulle permet aux différents usagers de ces deux structures de stationner dans un aménagement sécurisé et paysager.

→ **Aménagement de la place De Gaulle réalisé par l'entreprise BODIN :**

51 places + 3 pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite), 2 emplacements parking vélos, mobilier urbain : 2 bancs, 2 poubelles et 86 potelets.

→ **Plantations d'arbres réalisées par les services techniques :**

4 liquidambars, 3 chênes verts et des vivaces.



Place de Gaulle

ET POUR DÉBUT 2017

→ **Construction d'une aire de covoiturage empierrée**

au carrefour de la Rue de Nantes (RD69A) et de la Route de Massotté d'une surface de 450 m².

* Montant de l'opération : 18 946,40 HT

La Vie Municipale

→ URBANISME

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME :

L'aboutissement d'une longue démarche

Au mois de mars 2017, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera approuvé par le Conseil Municipal, après presque 4 années de travail, de concertation et d'écoute.

Un travail important au service des Soullandais

Le futur PLU est le fruit d'un long travail qui a permis de prendre en compte les grands enjeux de développement de la commune pour les 10 prochaines années mais également les besoins quotidiens des Soullandais.

Le diagnostic réalisé est un état des lieux précis des besoins de la commune pour aboutir à un véritable projet d'aménagement et de développement durable traduit dans les documents d'urbanisme.

Il permet concrètement de répondre aux questions suivantes :

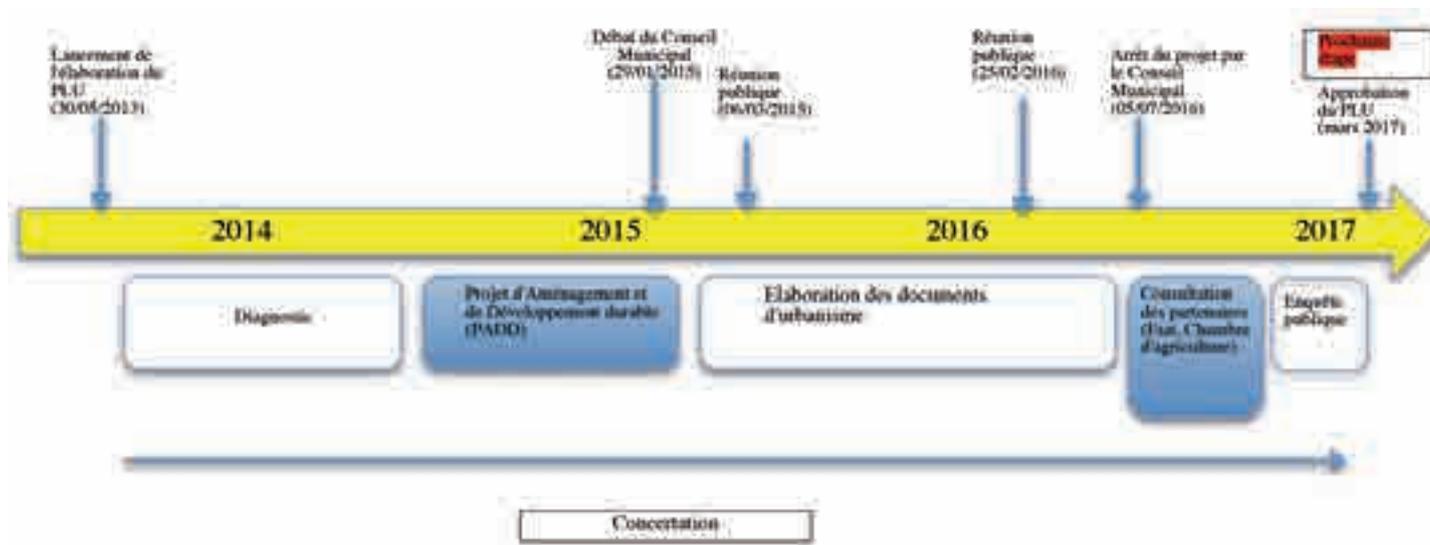
- A quel rythme construire pour accueillir de nouveaux habitants ?
- Comment maintenir et dynamiser encore davantage nos commerces ?
- Comment soutenir l'économie ?
- Comment se déplacer ?
- Comment préserver notre cadre de vie, le marais et le bocage, l'agriculture et l'espace environnemental ?
- **Comment bien vivre à SOULLANS, aujourd'hui et demain ?**

Le projet est ainsi construit autour de trois axes :

- Valoriser les qualités intrinsèques du territoire soullandais,
- Garantir un développement urbain équilibré et de qualité,
- Conforter et accompagner la vitalité du territoire.

Un PLU, fruit de la concentration et de la réflexion du plus grand nombre

Tout au long de la démarche, la municipalité a souhaité informer et faire participer les habitants et les acteurs économiques de la commune. Ainsi, un registre de concertation a été ouvert, le bulletin municipal et le site internet ont régulièrement rendu compte de l'avancée des travaux. Par ailleurs, deux réunions publiques ont été organisées ainsi qu'une exposition en Mairie. Le monde professionnel a été associé par l'intermédiaire d'ateliers.



PERMIS DE CONSTRUIRE

LE MINOR Olivier

42, chemin de la Roche aux Chats
Extension maison individuelle
et piscine

CLERGEOT Jean-Pierre

3, rue des Tilleuls
Maison individuelle

CANTIN Philippe

115, route de Challans
Maison individuelle

SOUFFLET Didier

101, chemin de la Roche aux Chats
Garage

VRIGNAUD Pascal

225, route de Saint Gilles
Rénovation bâti existant

MARTY Jean-Luc

10, rue des Iris
Extension maison individuelle

LEROYER Philippe

30, rue des Peupliers
Auvent et garage à vélo

LOISEAU Sonia

37, chemin du Parc
Extension maison individuelle

GUITTONNEAU Bernard

route du Perrier
Maison individuelle

AUMON Arnaud

9, rue du Chai
Extension maison individuelle

MOUCHET Hélène

52, chemin du Bois Ménard
Garage

NAULLEAU Madeleine

4, rue du Pressoir
Maison individuelle

GUILBAUD Christophe

56, route de Massotté
Extension et réhabilitation
maison individuelle

FRAIS VIANDES

64, route de la Gare
Extension bâtiment artisanal

VRIGNAUD Manoël

La Planche au Pas
Bâtiment agricole

SIMONNET Caroline

30, chemin du Grand Bois
Bâtiment agricole

CHARDONNEAU Sabrina

Rue de Lattre de Tassigny
Maison individuelle

FIEVET Jean-Jacques

8, rue du Pressoir
Maison individuelle

SCI 2C

Route des Borgnières
Extension bâtiment professionnel

DUTEIL Dominique

53, chemin des Ores
Réhabilitation grange

VENDEE HABITAT

Route de Bageonne
8 logements

LANGLOIS Stéphane

6, rue des Genêts
Garage

MILCENT Francis

35, rue des Aulnes
Maison individuelle

BACONNAIS Damien

108, route du Perrier
Extension maison individuelle

SCI 2 MHF

Rue des Frênes
Extension bâtiment artisanal

TOUGERON Roselyne

7, rue des Aulnes
Modification de façade

MOREAU Gilbert

Rue de Nantes
Maison individuelle

SCI ALMARC

26 bis, rue de Nantes
Maison individuelle

DUSSIDOUR Henri

3, chemin des Heures Douces
Maison individuelle

ROQUAND Henri

2, chemin du Grand Marais
Maison individuelle

BIRAUD Francis

3, rue de Prévoirie
Extension maison individuelle

GUYON Cédric

1, route du Perrier
Modification de hauteur

GOARTA Bogdan

75, route du Perrier
Cuisine d'été

RENOU André

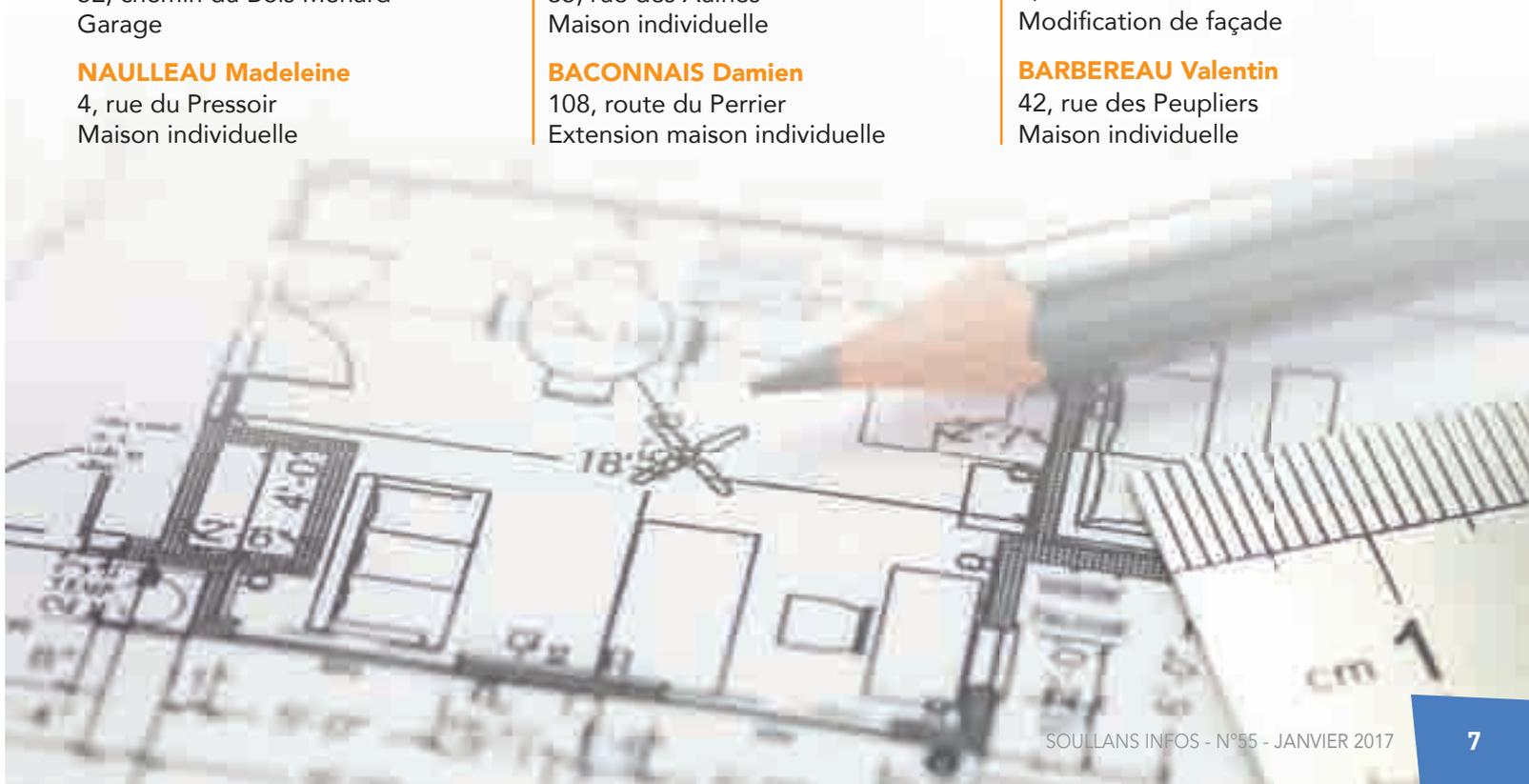
4, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

GUIMARD Christian

8, rue des Prunelliers
Modification de façade

BARBEREAU Valentin

42, rue des Peupliers
Maison individuelle



La Vie Municipale

→ URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE (suite)

SAS LA COUVÉE

20, chemin du Beau Rivage
Bâtiment agricole

AUMON Arnaud

9, rue du Chai
Modification de façade

MERLET Steve

89, chemin de la Fradinière
Extension maison individuelle

ECHARDOUR Samy

2, impasse du Jardin
Garage et Auvent

JOUBERT Etienne

Impasse des Figuiers
Auvent et garage à vélos

FRIGOLA Frédéric

80, chemin de Barbotine
Extension maison individuelle

CAPELLE David

1, rue du Pressoir
Modification SP

SAS COUTHOUIS

312, route des Sables
Extension bâtiment industriel

BOULAY Sylvain

159, route des Borgnières
Changement d'affectation

CHAUVIN Freddy

65, chemin de Massotté
Maison individuelle

SENARD Gérard

9, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

EVEILLARD Julien

76 Ter, route du Perrier
Extension maison individuelle

DAMBRY Walter

14, rue de la Garenne
Maison individuelle

L'URBANISME EN QUELQUES CHIFFRES

- **55 permis de construire**, dont 19 maisons individuelles,
- **60 déclarations préalables**,
- **110 certificats d'urbanisme**, dont 25 opérationnels*
* Certificat qui indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée,
- **67 permissions de voirie**,
- **45 déclarations d'intention d'aliéner**
Demande d'acquisition d'un bien ou d'un terrain soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme (zone U et NA). L'administration répond au pétitionnaire si la commune exerce ou non sa priorité sur l'achat du bien,
- **60 certificats de numérotage**,
- **90 renseignements d'urbanisme**.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES JARDINS FAMILIAUX

Avec un peu de retard dû aux conditions météorologiques, les travaux de terrassement et de clôture se sont déroulés en fin d'été.

Ce sont désormais 12 parcelles de 100 m² et 10 de 50 m² qui sont prêtes à accueillir les jardiniers. Dans ce bulletin, vous trouverez le premier compte-rendu de l'association des utilisateurs de ces jardins.



LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

L'an dernier avait eu lieu, en mars, un mois du jardinage au naturel, combinant visites et conférences. Cette année, nous renouvelons l'opération sur le thème du tri des déchets et leur valorisation.

Plusieurs opérations sont déjà programmées :

- **La visite de Trivalandes à Saint-Christophe-du-Ligneron.** Il s'agit du site de TMB (Tri Mécano Biologique) où sont traités les déchets ménagers des communes du Nord-Ouest vendéen. Cette visite se fera sur inscription.
- **Une conférence sur l'importance du tri des déchets et leur valorisation** dans une démarche d'économie circulaire.
- **Une distribution de compost** (comme l'année passée) issu de la plateforme de compostage de la SAUR de notre commune.
- **Une exposition de panneaux** à la bibliothèque sur le même thème donnant infos et conseils.
- **La distribution gratuite, par la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts, de conteneurs de tri jaunes** (qui vont remplacer nos actuels sacs jaunes) près du site de l'écocyclerie Recyc'la Vie, dans notre zone artisanale. A cette occasion seront rappelées les nouvelles consignes de tri pour les emballages ménagers.

Les dates de ces manifestations ne sont pas encore définies. Vous pourrez les trouver sur le site soullans.fr. Un affichage sur le panneau lumineux aux feux et dans les commerces, ainsi que des flyers, vous donneront les infos le moment venu.

Attention ! Nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2017

EMBALLAGES
Un tri déjà

VERRE
Bouteilles, pots et bocaux

PAPIERS
Papiers et papiers peints

NOUVEAU Je trie en +

A déposer dans le sac jaune, le bac ou la colonne

A déposer dans le bac ou la colonne

Un doute, une question ? Tél : 02 51 59 98 90 www.omdm.fr

Océan-Marais-de-Monts Trivalis

EXPÉRIMENTATION DE VÉGÉTALISATION AU CIMETIÈRE

A partir du 1er janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides.

Il nous faut donc trouver des solutions afin, entre autres, d'entretenir notre cimetière. C'est pourquoi vous allez remarquer à quelques endroits de nouvelles plantations permettant de réduire l'entretien des allées. Tout ceci est une expérimentation. A l'issue d'une année, nous ferons le bilan afin de voir si l'essai est concluant.

La Vie Municipale

→ ASSOCIATIONS ET CULTURE

C'EST QUOI LA 5^E SAISON ?

Suite à un audit mené sur la programmation culturelle proposée dans les 5 communes d'Océan-Marais de Monts, les conseillers communautaires en collaboration avec les commissions municipales ont décidé d'harmoniser le calendrier et la communication sur le territoire.

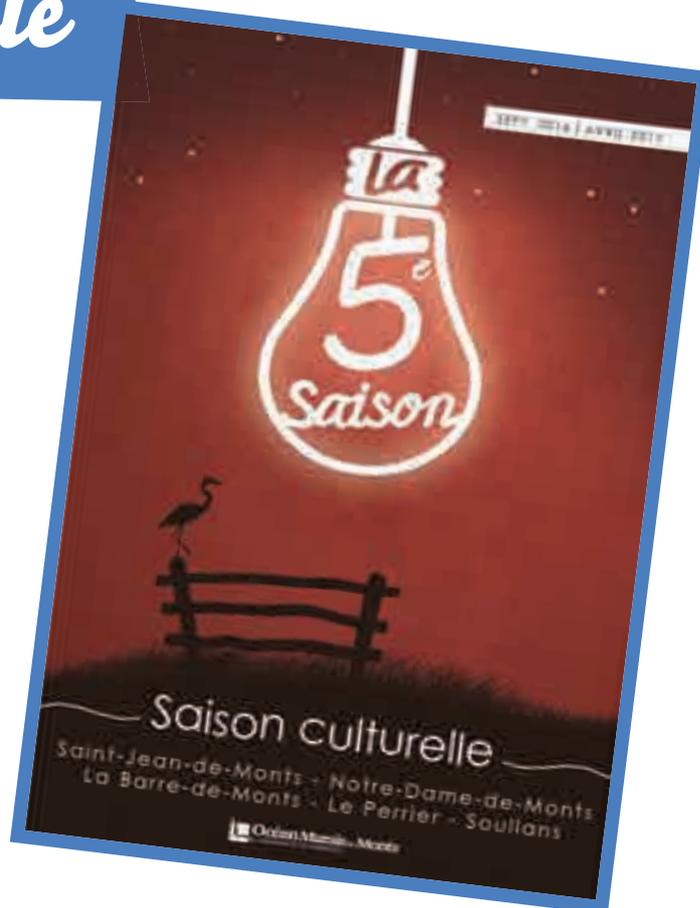
Chaque commune choisit, organise et finance ses manifestations culturelles.

Pour chacune d'elles, la commune de Soullans s'est engagée à verser 640 € à la Communauté de communes au titre de sa participation à la diffusion des supports de communication.

La 5^e saison, c'est le nom donné à la saison culturelle hivernale d'octobre 2016 à avril 2017.

Elle propose à la population une offre plus large sur le territoire avec des activités artistiques dans des lieux de qualité.

Vous découvrirez les 55 propositions dans un seul agenda commun.



A Soullans, 2 spectacles ont été présentés :

→ Cartoon Frénésie Quintet

Le vendredi 7 octobre, à l'Espace Prévoirie, la municipalité de Soullans proposait un ciné-concert : Cartoon Frénésie Quintet.

C'était le premier spectacle dans le cadre de la 5^e saison.

Cent vingt adultes et enfants ont pu apprécier le travail remarquable de quatre musiciens et d'une comédienne pendant la projection des cartoons.

Beaucoup de rires avec en autres Bugs Bunny, Betty Boop, mais aussi grâce à la musique d'accompagnement et au travail de bruitage.

La compagnie « A Toute Vapeur », organisatrice de ce spectacle, a su entraîner les spectateurs dans un univers musical qui accompagnait les gags à l'écran.

→ Concert Amazin'gospel

La municipalité de Soullans a accueilli 280 personnes dans l'église Saint Hilaire **le vendredi 9 décembre** pour un concert de Gospel ; pour la circonstance, le chœur de l'église était magnifiquement éclairé.

Le groupe « AMAZIN'GOSPEL » s'est déplacé de Nantes avec 19 choristes. La chorale, dirigée par un chef de chœur, était accompagnée d'un pianiste et d'un batteur.

Avec les valeurs du gospel (solidarité, joie et dynamisme) le groupe a su faire partager sa bonne humeur aux spectateurs par des chants variés.

C'était un moment convivial pour tous à quelques jours des fêtes de Noël.



→ ACTION ENFANCE - JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Samedi 8 octobre 2016, les élèves de CM1 et CM2 des écoles publique et privée ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.).

Comme chaque année, leur engagement citoyen a été démontré par un taux de participation à l'élection de 91,57%.

Leur première action en tant qu'élus a été de participer à la cérémonie du 11 novembre, et pour certains de lire le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre (UFAC).

Lors du conseil du 19 novembre, les jeunes élus ont présenté leurs projets pour la commune et ses habitants. Pour le début de l'année

2017, il a été décidé d'organiser une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD « Les Châtaigniers ». Les conseillers ont donc commencé à travailler sur la préparation de cet événement.

Le CME n'oublie pas les enfants et les ados soullandais. Un concours de lecture comprenant deux catégories (9-12 ans et 13-18 ans) sera leur deuxième action avec la création de flyers et affiches distribués dans les écoles et les commerces.

Vous avez entre 9 et 18 ans, inscrivez-vous aux concours «Chuuut, les jeunes lisent !» du 17 janvier au 25 février 2017. Renseignements complémentaires et inscriptions à la bibliothèque.

Composition du CME 2016-2017

- Baptiste BRUGIÈRE
- Roman CAPELLE
- Lilly-Rose CHABOT
- Cylia CHARRIER
- Benoît CHERIAUX
- Tyméo COLRAS
- Gaëlle FAUBOURG
- Mathis FRICHEAU
- Erwan FUSTER
- Antonin GARGOUIL
- Marie GRONDIN
- Ethan GUÉRIN
- Killian LANGLOIS-DUBOSSE
- Maëlys RIDIER
- Tom VAN DEUREN
- Matéo VAN SANTVOORT



Cérémonie du 11 novembre



CME - Octobre 2016

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2016-2017, ce sont 82 enfants à l'école élémentaire publique et 47 enfants à l'école maternelle publique qui sont inscrits.

→ **Pour les enfants de 7 à 11 ans**, il a été proposé diverses activités : initiation au dessin, jeux de société, danse, théâtre, jeux extérieurs, expression corporelle et activités manuelles.

→ **Pour les plus jeunes**, selon leur âge, de l'écoute musicale, des contes, des temps de repos et des activités manuelles sont au programme.

Pour connaître les activités de la période en cours, renseignez-vous sur le site internet de la Mairie www.soullans.fr

La Vie Municipale

→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUILLET 2016

Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet

Il est rappelé au conseil municipal que par délibération en date du 30 mai 2013, il a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Rappel - Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification, créé par la Loi Solidarité et Renouveau Urbains (S.R.U.) en décembre 2000. Il s'agit d'un outil de gestion du développement territorial et urbain qui permet de concrétiser une véritable démarche de projet de territoire. Ce document est par ailleurs fondamental pour le territoire car il a des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire ?

Le conseil municipal, décide (24 pour, 1 abstention), d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de SOULLANS.

Mobilier de la bibliothèque - demande de subventions auprès du Conseil Départemental de la Vendée

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de prendre acte des résultats de la consultation pour l'acquisition du mobilier de la bibliothèque, de valider le plan de financement pour l'acquisition dudit mobilier, et de demander une subvention à son taux maximum auprès du Conseil Départemental de la Vendée et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Tarifs municipaux - Modification du tarif photocopie

Il est rappelé au conseil municipal que lors de sa séance en date du 28 juin 2001, il a décidé à l'unanimité de réviser les tarifs communaux et notamment le tarif des photocopies, applicable au 1er janvier 2002.

Suite à la baisse du coût des photocopies, il est proposé de modifier lesdits tarifs.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la liste des tarifs actuels et la proposition de modification suivante :

	Délibération en vigueur		Nouveaux tarifs en euros
	Date	Tarifs en euros	
Photocopie			
Format A5	01/01/2002	0,10	0,15
Format A4		0,20	0,15
Format A3		0,30	0,25
Recto-verso en plus		0,05	0,05

Assainissement collectif : participation pour l'assainissement collectif

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de fixer le montant de la participation pour l'assainissement collectif à 1 750 euros par logement pour les immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public d'assainissement et 1 500 euros par logement pour d'une part, les immeubles existant avant la construction ou l'extension du réseau de collecte des eaux usées et d'autre part, les extensions ou réaménagements d'immeubles générant des eaux usées supplémentaires.

Demande de dérogation au titre de la loi PINEL

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de demander au Préfet de Région l'agrément pour pouvoir bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement locatif « Pinel » sur la commune de Soullans et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'obtention de cet agrément pour la commune de Soullans.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ester en justice dans l'affaire FREE MOBILE

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, dans l'affaire précitée, à ester en justice en défense de la requête n° 1606003-6 introduite devant le Tribunal Administratif de Nantes, ainsi que dans le cadre des procédures d'appel jusqu'à intervention de la décision définitive.

Convention d'objectifs de la 5ème saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5ème « saison culturelle hivernale » avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, ainsi que les termes de la charte d'engagement de bonnes pratiques de la saison culturelle hivernale et autorise Monsieur le Maire à signer la convention, la charte et tout autre document afférent à ce dossier.

Dénomination de la voie - Lotissement « Bageonne »

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de dénommer la voie nouvellement créée « rue de la Roselière » et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information aux différents services, notamment aux services de la Poste.

Création d'une bibliothèque municipale

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de municipaliser la bibliothèque en approuvant la tarification, le fonctionnement de la bibliothèque, le règlement intérieur et de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

Maison médicale : modalité de gestion de la maison médicale avec les professionnels de santé pour l'occupation des locaux

Le conseil municipal, décide (26 pour, 1 contre), d'émettre un avis favorable sur la fixation du montant des loyers et des provisions pour charges et décide de confier la gestion locative à une agence immobilière.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2016

Jardins familiaux - Demande de subventions dans le cadre du programme LEADER

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de valider le plan de financement du projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention FEADER.

Subvention à l'association qui gère le restaurant scolaire

Le conseil municipal, décide (25 pour, 1 contre), d'accorder une subvention, d'un montant de 2 000 euros, à l'association de gestion qui gère le restaurant scolaire.

Voyage scolaire - Attribution d'une subvention aux écoles élémentaires pour une classe de neige

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'accorder pour l'année scolaire 2016-2017 une subvention de 160 euros par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public ou privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe de neige ou assimilée.

Les délibérations complètes sont affichées en Mairie.

CCAS

L'EHPAD « Les Châtaigniers », où en est-on ?

La notice de présentation des travaux d'extension et de réhabilitation par « Vendée Expansion » est finie de rédiger depuis la mi-octobre, la mise en ligne en vue du choix de l'architecte a été effectuée ; Dans les semaines à venir, nous connaissons l'heureux élu, le premier avant-projet devrait voir le jour courant 2017.

Le repas des aînés

Le 30 novembre, 382 Soullandais de plus de 70 ans se sont réunis à l'Espace Prévoirie sur invitation du CCAS pour un repas suivi de diverses animations. Tout au long de cette journée, chants, histoires, jeux de cartes se sont succédé dans une ambiance conviviale en dégustant des mets confectionnés par un traiteur. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit, que les invités ont quitté les lieux, satisfaits de leur journée.



→ TRIBUNE

LISTE : OSONS POUR SOULLANS DES VŒUX...

2016 : une bibliothèque nouvelle, enfin ouverte au réseau intercommunal des médiathèques, gérée par une professionnelle avisée. Osons le vœu que des crédits suffisants permettent l'achat de livres et de documents.

Maison médicale : la nécessité d'un équipement moins coûteux pour les contribuables (des emprunts à 1% non utilisés et des subventions possibles non recherchées) et l'utilité d'une réflexion sur le service de santé dans le NO Vendée n'ont pas été entendues par le Maire – Agissons pour qu'elle ne devienne pas un gouffre budgétaire.

2017 : une année électorale, fébrile, aux résultats dangereux pour la France ? Souhaitons, ensemble, qu'elle n'aboutisse pas à un retour en arrière social ; battons-nous contre toutes les injustices.

Meilleurs vœux de bonheur à toutes et à tous.

Alain TINOT, Conseiller municipal
«Osons pour Soullans»

La Vie Municipale

→ LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

IL ÉTAIT UNE FOIS, LA BIBLIOTHÈQUE DE SOULLANS...

En 1974, M. LUCAS, alors directeur d'école honoraire, délégué de l'éducation nationale et président de l'Amicale soullandaise, décida de créer une section « bibliothèque » gratuite et ouverte à tous. Pour ce faire, il en assura le fonctionnement, aidé pour les permanences de MM. CHAUVET, FRUNEAU et JAUFFRIT, retraités soullandais.

Cette bibliothèque comprenait, à ses débuts, un fonds de livres provenant de dons et d'achats, ainsi qu'une série de livres renouvelés chaque année par la bibliothèque centrale de prêts de La Roche-sur-Yon. Il est à noter que ces prêts furent rendus possibles grâce à la caution de M. ROUILLÉ, directeur de l'école publique car à l'époque la bibliothèque centrale de prêts ne faisait des dépôts de livres que dans les mairies ou dans les écoles.

M. CROCHET, Maire de Soullans durant cette période, assisté de son Conseil Municipal souhaite également contribuer à cette création en accordant l'utilisation d'un petit local dans l'ancienne mairie et en votant une subvention à la bibliothèque centrale de prêts.

En 1979, à l'occasion de l'ouverture du Foyer rural, l'Amicale soullandaise a transmis à la municipalité la responsabilité de la bibliothèque qui a alors pris le nom de bibliothèque municipale. C'est dans ce local de 25 m², répondant mieux à cette destination, que sous la responsabilité de Mme LEBRUN, conseillère municipale, cette bibliothèque n'a cessé de croître en nombre de livres (beaucoup de dons et d'achats) si bien que le local devint vite trop exigü.

En 1996, la municipalité conduite par M. CROCHET jugea opportun de louer l'ancien commerce de Mme MINAUD, place Jean Yole. Le local de 60 m² fut alors entièrement rénové, des rayonnages neufs furent installés et en novembre 1996, la bibliothèque municipale aménagea dans ce nouveau décor, sous la responsabilité de M. CHAMPAIN, conseiller municipal et de Mme BARBEREAU, elle aussi conseillère municipale. Le fonctionnement et les permanences étaient assurés par une équipe de 18 bénévoles.

En 1998, le 10 février plus précisément, les bénévoles statuèrent en faveur de la création d'une nouvelle association qu'ils dénommèrent « Bibliothèque soullandaise » sous la présidence de Mme BARBEREAU.

C'est en 2012 que M. Jean-Michel ROUILLÉ, Maire de Soullans, et son conseil municipal décidèrent d'acheter toute la propriété de Mme MINAUD, ainsi que l'ancien silo à grains joutant ladite propriété, afin d'y réaliser un projet d'envergure structurant, en centre ville, une bibliothèque et une maison médicale pour répondre au mieux aux besoins des administrés. Après des études de faisabilité du projet, la municipalité lança la démolition de l'ensemble.

En 2014, afin de pouvoir réaliser ce beau projet, il fut nécessaire de transférer provisoirement la bibliothèque, rue de l'École.

C'est en 2015 que la construction de la nouvelle bibliothèque et de la maison médicale démarra.

En 2016, le 15 octobre, après 18 mois de travaux, ouverture de ce nouvel espace culturel de 270 m².



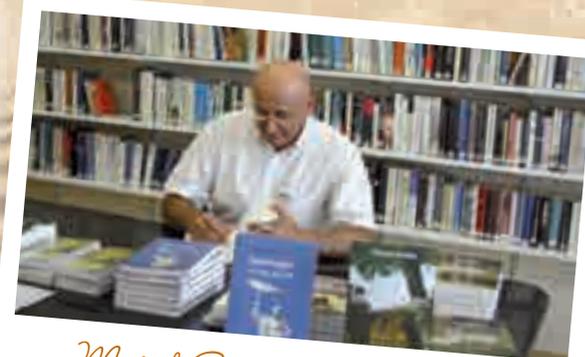
Ancienne bibliothèque



Yves Viollier, auteur - 1992



Bertrand Illegems, auteur - 2000



Marcel Frelot, auteur - 2014

2016 : OUVERTURE DE LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de Soullans, désormais municipale, a ouvert ses portes, place Jean Yole, le samedi 15 octobre dernier.

Angélique PERONNET, bibliothécaire, et les Bénévoles de la bibliothèque ont accueilli près de 600 personnes, venus découvrir les lieux de 9h00 à 19h00.

L'après-midi, 45 enfants ont assisté au Conte « Danger au potager » de Sylviane BLOMME-PILLE, avant de profiter du patio pour un goûter.

Aujourd'hui la bibliothèque compte plus de 300 inscrits, avec une bonne fréquentation journalière. En tant que bibliothèque municipale, l'entrée est libre et gratuite pour tous. L'inscription est nécessaire lorsque l'utilisateur souhaite emprunter des documents.



Angélique Peronnet



L'équipe de bénévoles



Journée Portes Ouvertes



Conte "Danger au potager"



Goûter au patio

A noter :

La Bibliothèque Municipale s'inscrit dans un schéma de mutualisation des équipements via le réseau intercommunal des bibliothèques (R.I.B.) qui regroupe les 5 médiathèques/bibliothèques du territoire pour offrir aux administrés :

- Un service de qualité et de proximité aux habitants,
- Chaque personne résidant sur le territoire intercommunal peut consulter et emprunter des livres, des revues, des DVD et des CD proposés dans tous les équipements du réseau,
- Une navette hebdomadaire permet d'acheminer les documents à la demande des lecteurs.

La Vie Municipale

→ LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, vous devez présenter :

- une pièce d'identité
- un justificatif récent de domicile
- une pièce justificative de votre situation vous permettant de bénéficier d'un tarif adapté
- une fiche d'inscription à télécharger sur le site internet Océan Marais de Monts.

TARIFS 2017

La consultation sur place, dans les différentes bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes est libre et gratuite. Pour emprunter des documents, il faut s'abonner dans l'une des bibliothèques du réseau.

Les conditions d'abonnement sont les mêmes quel que soit le lieu d'inscription et sont valables 1 an.

ABONNEMENTS

Age	Résidant sur la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts	Résidant hors de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts
0 - 15 ans	Gratuit	Gratuit
16 ans - 25 ans, allocataires de l'AAH et du RSA, demandeurs d'emploi, lycéens et étudiants	8,50 €	12,00€
26 ans et plus	17,00 €	23,00€
Vacanciers	6,00 € (la semaine)	

La Bibliothèque Municipale,
c'est aussi l'accueil des classes,
de l'Espace jeunes
et du Centre de loisirs.

HORAIRES D'OUVERTURE DES 5 BIBLIOTHÈQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Barre de Monts	Fermé	16h30 - 18h30	10h30 - 12h30	Fermé	16h30 - 18h30	10h30 - 12h30
Le Perrier	Fermé	16h30 - 18h00	10h00 - 12h00 15h00 - 17h30	Fermé	Fermé	10h00 - 12h00
Notre Dame de Monts	Fermé	10h00 - 12h00 14h00 - 17h00	14h00 - 17h00			
Saint Jean de Monts	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	10h00 - 12h30 14h00 - 18h00	Fermé	15h00 - 19h00	10h00 - 17h00
Soullans	Fermé	16h00 - 19h00	10h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermé	16h00 - 18h00	10h00 - 12h00 14h00 - 18h00

N.B. : 17 h d'ouverture au public. Une boîte retour accessible 24/24h et 7/7 jours

ACCÈS INTERNET GRATUIT

- Accès en wifi ou sur poste fixe.
- La durée des connexions (1 heure) peut être limitée en fonction de l'affluence.
- Le règlement Internet du réseau des bibliothèques doit être signé avant la première utilisation.
- L'autorisation parentale est indispensable pour les mineurs.
- Pas de connexion internet pour les enfants en dessous de 8 ans.

Photocopies

- Impressions noir et blanc (format A4) :
0,15 € / feuille

LES EMPRUNTS

Quantité de documents empruntés

L'abonnement au Réseau Intercommunal des Bibliothèques de la Communauté de Communes permet l'emprunt d'un certain nombre de documents et donne accès à 1h d'internet, par jour, pour tous, à partir de 9 ans.

Jeunesse	Livres, revues, BD en nombre illimité + 10 CD ou DVD jeunesse
Adulte	Livres, revues, BD en nombre illimité (pas plus de 2 nouveautés) + 10 CD ou DVD + 1 liseuse + 1 clé USB
Vacanciers	10 documents imprimés (inclus revues et CD lus) 2 CD ou DVD + 2 partitions

Délai d'emprunt

Le délai de 4 semaines d'emprunt peut être prolongé sauf si les documents sont réservés par un autre lecteur.

A savoir - La qualité du service dépend de la régularité du retour des documents. Pour cette raison, au-delà des 4 semaines, un rappel est adressé au lecteur.

Documents non empruntables

Certains documents ne peuvent pas être empruntés : les usuels, les encyclopédies et les périodiques de la semaine ou du mois en cours qui sont à consulter sur place.

Réserver un document en cours d'emprunt

Un lecteur peut réserver des documents empruntés qui à leur retour seront mis de côté dans la bibliothèque du réseau de son choix. Si le document est disponible, il suffit de le réserver auprès du personnel des bibliothèques. Tout document perdu ou dégradé doit être remplacé ou remboursé.

UNE OFFRE RICHE ET VARIÉE

Fond documentaire

Et Plus de 100 000 documents accessibles sur l'ensemble du réseau

Jeux vidéos et Espace multimédia

- 3 postes informatiques dont 2 en accès libre internet pour les inscrits (1h par jour) et un poste pour la consultation du catalogue,
- Une « Play-Station 4 » avec 4 jeux pour jouer sur place (PES 2016, Fifa 2017, TrackMania et Lego Marvel), 2 joueurs, session d'1h, pour les inscrits ayant rempli l'autorisation parentale.

Jeux de société

- 20 jeux de société, à jouer sur place, à partir de 3 ans.

La Vie Municipale



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

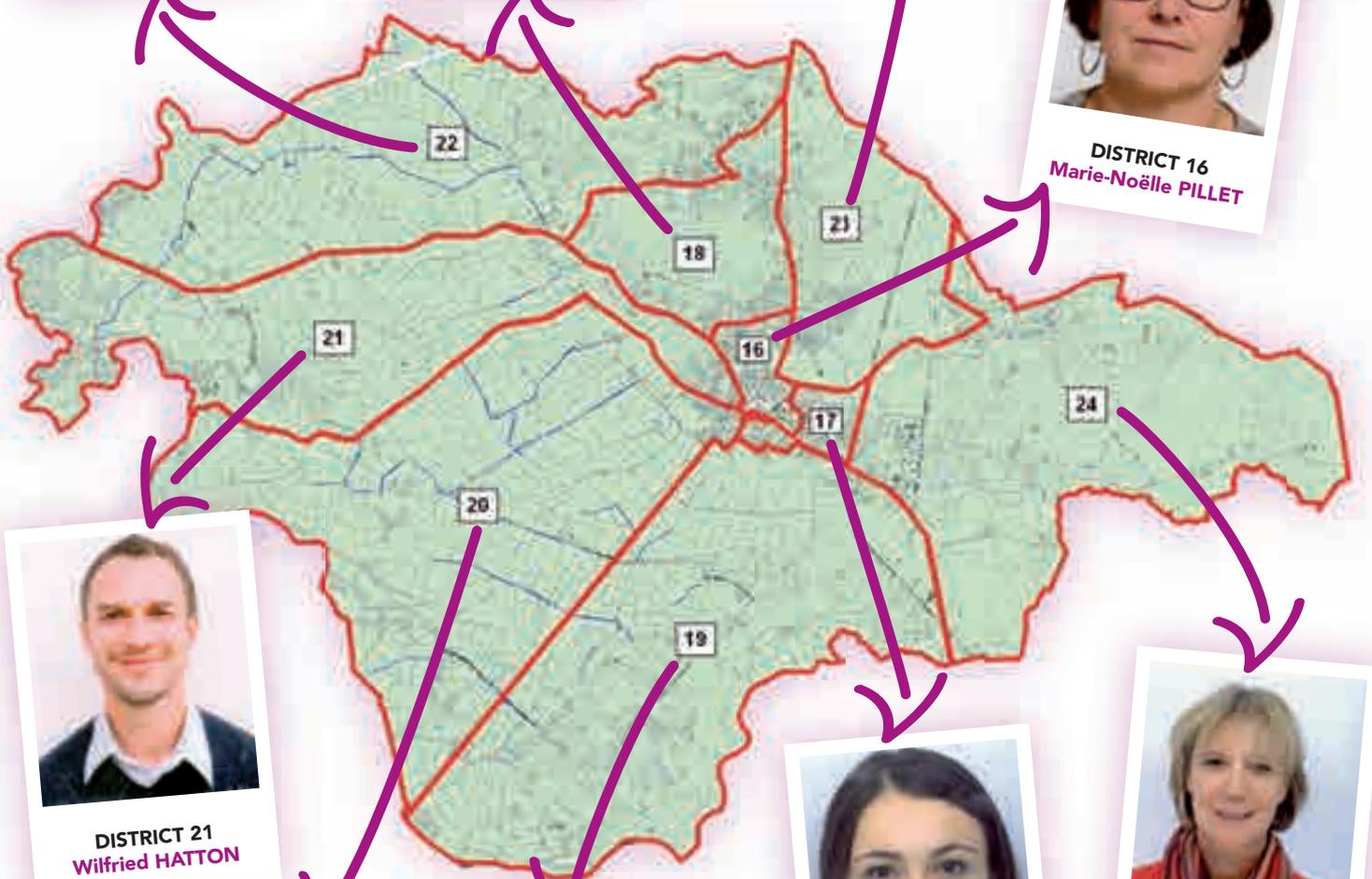
Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



DISTRICTS ET AGENTS RECENSEURS



La Vie Associative

CHANT'EN DANSE, D'LA GOULE OU PAÏES



CHANT'en DANSE, d'la goule ou païes va doucement vers ses dix ans d'existence.

Quel chemin parcouru depuis septembre 2007 ! Notre répertoire s'est considérablement enrichi : 49 danses différentes et 111 chants. Nos ateliers permettant à chacun(e) d'être meneur(euse), nous avons tous désormais pris suffisamment d'assurance pour nous produire en public.

Cette année nos prestations nous ont menés à La Croix Rouge à Saint-Jean-de-Monts, au bal trad de Notre-Dame de Riez, au Festival des Musicalies de Sologne et deux fois aux bals d'été de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Nous avons participé à l'animation des NAP à l'école de Soullans et présenté une partie de notre répertoire aux ados à l'Espace Jeunesse afin de les sensibiliser aux danses et chants traditionnels des siècles passés. Depuis, Dylan participe à nos ateliers une heure chaque fois qu'il le peut. Si d'autres veulent le rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir. Espérons qu'ils auront à cœur de préserver ce patrimoine pour le faire vivre encore longtemps...

Nous vous donnons rendez-vous, le 5 février, pour un bal traditionnel à l'Espace Prévoirie.

CLUB PHILATÉLIQUE

Au cours de l'année 2016, le Club Philatélique Soullandais a organisé deux manifestations :

- **La Bourse des collectionneurs**, le 17 avril 2016, ayant pour thème « Coquillages et Minéraux » qui a rencontré un vif succès. Les visiteurs furent très intéressés par les coquillages et les différentes pierres exposés.
- **Le Vide-grenier**, le 17 juillet 2016. Cette journée exceptionnelle, ensoleillée et chaude, a permis une très bonne fréquentation.

Rappel : le Club Philatélique est ouvert à tous et les nouveaux adhérents de tous âges sont les bienvenus.

Les membres de notre association se réunissent le 2^{ème} dimanche de chaque mois et assurent une permanence le 3^{ème} samedi de chaque mois, de 10h00 à 12h00, à l'ancienne mairie de Soullans (rue des anciens combattants)

Les projets 2017

- **9 avril 2017 : Bourse des collectionneurs** et exposition sur le thème « Les Papillons »
- **16 juillet 2017 : Vide-grenier.**



COMITE DE JUMELAGE SOULLANS-LEDESMA

Les ateliers de conversations en Espagnol ont repris en septembre 2016 avec trois ateliers de niveaux différents, et deux professeurs d'Espagnol : Claudia VARGAS-MORINEAU et Margarita BOURCEREAU. Chaque atelier comporte une douzaine de participants et l'ambiance y est toujours aussi chaleureuse.

Nous souhaiterions revoir nos amis espagnols en 2017.

Le Comité de Jumelage de Soullans souhaite resserrer les contacts existants et les élargir à la population ; c'est pourquoi d'autres projets sont à l'étude.

Plusieurs personnes du Comité de Jumelage, sous l'égide de Marie-Yvonne PAJOT, ont rassemblé leurs photos pour constituer un « Historique du Jumelage ». Ce document retrace les relations entre les Soullandais et les Ledesminois de 1999 à nos jours et comporte de nombreuses photos sur lesquelles beaucoup d'entre nous se reconnaîtront. Il sera bientôt imprimé et disponible sous forme numérique. Il est destiné à être complété par nos amis ledesminois et à être documenté au fil des années, avec sûrement un point d'orgue pour les 20 ans du Jumelage en 2019.



FÉE D'HIVER

Les jeunes artistes de l'association Fée d'Hiver présentaient les 19, 20, 25, 26 et 27 novembre 2016 leur traditionnel Show au Cœur au profit d'œuvres humanitaires.

Le voyage à Paris, c'était l'invitation lancée cette année pour ce grand rendez-vous annuel avec la bonne humeur et la solidarité. A bord du taxi d'un chauffeur excentrique, les clients se succèdent, provinciaux décalés, étrangers en transit, toute une galerie de personnages qui permet de visiter la ville en chansons.

Les nombreux Soullandais qui ont assisté à ce show exceptionnel ont également participé au soutien financier d'une école au Burkina, aux Restos du Cœur de Vendée et à la prise en charge de 2 jeunes orphelins dont les parents ont été victimes des attentats du 13 novembre 2015. En effet, le soir de ces attentats, Show au Cœur se produisait à l'Espace Prévoirie, une soirée qui a marqué la mémoire des participants.

Pour les retardataires, sont programmées trois soirées en février 2017 à Odyssea à ST JEAN DE MONTS.

Renseignements et réservations auprès de l'OTSI : 0 826 887 887.



LES ARTS

Depuis mars 2013, l'association LesArts propose des ateliers de peinture, dessin, assemblage, au foyer rural de Soullans. Ouverts à tous, petits et grands, débutants ou confirmés...

Les ateliers fonctionnent par petits groupes de 5 ou 6 personnes qui se réunissent chaque semaine pendant 2 heures, accompagnés par Audrey THOBY, artiste peintre.

Au programme des cours : le dessin d'observation et les techniques de mise en couleur (acrylique, aquarelle, pastel, encre, ...).

Dans une ambiance conviviale et ouverte à la créativité, les rencontres s'organisent autour de différents thèmes, à partir d'objets, de photos, ou parfois sur le terrain à l'occasion de sorties-nature. Patouille et bonne humeur font bon ménage, et tandis que certains se découvrent un vrai talent, d'autres savourent le plaisir de la découverte. L'association, qui compte actuellement une quarantaine de participants, propose aussi des stages et participe à plusieurs expositions ainsi qu'aux marchés de Noël.



LES JARDINS FAMILIAUX DE LA GIRADE

Tout a commencé en 2015. Notre municipalité réfléchissait à la création de jardins partagés. L'annonce en fut faite lors de la remise des prix « Paysage de votre commune ». Quelques temps plus tard une réunion d'information fut organisée en Mairie et nous fûmes quelques-uns à adhérer d'emblée à ce projet alliant convivialité, partage, échange et respect de l'environnement.

La commune de Soullans met à disposition des jardiniers le terrain et les infrastructures. Une association a été créée, dès la fin de l'année 2015, pour assurer la gestion de ces jardins en accord avec la politique environnementale de la municipalité. Ce terrain situé près de l'Espace Prévoirie s'appelait « La Girade » (En effet, autrefois, chaque pré, chaque champ, avait son propre nom). C'est donc décidé, l'association serait baptisée « Les Jardins Familiaux de la Girade ». D'intempéries en aléas divers, il nous aura fallu attendre fin 2016 pour que tout soit prêt. Et c'est 22 jardiniers qui cultiveront légumes, petits fruitiers sans oublier les fleurs pour l'agrément visuel, pour leurs vertus préventives et pour l'accueil des insectes pollinisateurs. 18 parcelles ont déjà trouvé preneur, elles ont été attribuées par tirage au sort. Maintenant, l'attribution se fera dans l'ordre des inscriptions et sous réserve d'acceptation du règlement intérieur qui définit les contraintes d'exploitation des jardins.

Vous êtes intéressé, contactez-nous (coordonnées en fin de bulletin) !

Et à bientôt, sur un prochain bulletin, pour voir, en photo, le résultat du travail des jardiniers.

La Vie Associative

LES PETITS POINTS SOULLANDAIS

En septembre 2016, l'équipe de l'Atelier des Petits Points Soullandais a débuté sa 4^{ème} session et accueilli une nouvelle adhérente.

Notre savoir-faire, la diversité de nos activités (patch, broderies, tricots ...) nous permettent d'effectuer de nombreuses créations.

Ainsi grâce aux conseils et au dévouement de Thérèse BAUDE, notre présidente, nous avons pu faire découvrir nos talents lors de la 1^{ère} exposition au Foyer Rural de SOULLANS, en novembre 2016



LES TRÉTEAUX SOULLANDAIS



En 1991 - Un petit groupe avisé a eu l'idée de créer : Les Tréteaux Soullandais ; la troupe a interprété depuis 26 pièces et fêtera en 2017 ses 25 ans.

Janvier 2016 - Elle a proposé une pièce originale de JL BROCHU « AMAZONIA. COM » à la Prévoirie ; le 28 mai, une création de l'Atelier jeunes animé par S. RICHARD a reçu un vif succès au Foyer Rural.

Le 4 juin - Au forum des associations notre jeune troupe a réitéré à l'Espace Prévoirie avec brio.

Puis en juillet - Au Musée Milcendeau, avec la Communauté de Communes, Les Tréteaux Soullandais/La Ningle des Poètes ont présenté un spectacle inédit de P. LE TOUCHE « Le modernisme est là ! Sous l'ambre. »

En septembre - En ce même lieu « Dialogues entre Chevalets » de P. LE TOUCHE a animé de ses voix les tableaux de l'artiste.

Pour 2017 - « Oh la coquine Gartempe » de P. LE TOUCHE sera présentée à l'Espace Prévoirie les 8, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27 et 28 janvier.

Début juin - Les ateliers jeunes joueront, une nouvelle création dirigée par S. RICHARD.

En octobre - 7 acteurs se retrouveront 20 ans après pour interpréter la pièce jouée en 1997, « J'y suis, j'y reste » au Foyer rural. 2017 sera riche de projets pour marquer le quart de siècle des Tréteaux Soullandais. Vous serez les bienvenus !

OFFICE DE TOURISME

Le Marché de Noël, qui s'est déroulé à l'Espace Prévoirie les 3 et 4 décembre 2016, a connu un vif succès, grâce aux 52 exposants, aux visiteurs et à l'équipe de bénévoles de l'Office de Tourisme.

Nous avons eu la surprise et le plaisir de recevoir des amis de Ledesma qui étaient accueillis dans des familles soullandaises. Ils nous ont proposé de très bons produits de Ledesma...



SOULLANS CADREMENT



Voilà déjà 7 ans que l'association Soullans Cadrement fonctionne et propose des cours d'encadrement et de cartonnage à Soullans.

Sous la houlette de Chantal CORBIERE son animatrice, l'équipe réalise avec toujours autant de plaisir des créations originales suivant les différentes techniques d'encadrement et de cartonnage, tout en échangeant idées et conseils. Ces deux activités s'adressent à tous, débutants comme initiés.

Notre atelier présente ses créations au forum des associations.

Vous pouvez nous contacter au 02 51 68 59 44 pour tout renseignement ou mieux encore venir nous rendre visite.

VOCALISE



L'ensemble vocal Vocalise évolue, plusieurs événements sont venus marquer l'année 2016, et l'année 2017 s'annonce riche en émotions :

Notre spectacle de février à l'Espace Prévoirie comportait deux parties, la première retraçant l'historique de la chorale qui a fêté ses 10 ans et la seconde partie plus ancrée dans l'ère du temps a connu un réel succès à guichets fermés.

Notre représentation à la Chapelle de Sion, en juin dernier, a permis de soutenir l'association Suzanne Parraine qui œuvre pour le parrainage de proximité de jeunes en Vendée.

Notre «week-end chantant» connu au-delà de notre département a enregistré en novembre dernier une participation record de choristes venus du nord-ouest de la France. Nous avons accueilli cette année la chef de chœur Guylaine FOURNIER venue du Canada et accompagnée au piano par Florian MARTINET.

Enfin, n'oubliez pas l'événement ! Venez nombreux le samedi 4 février 2017 assister à notre prochain spectacle haut en couleurs organisé à l'Espace Prévoirie avec la participation de la chorale d'Aizenay «Voix là».

ZAM'TRAD MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES



L'association a pour but la conservation et la diffusion de la musique et de la danse traditionnelles, principalement des régions françaises, et accessoirement de pays étrangers. Elle participe ainsi à plusieurs manifestations, principalement des bals folks.

En 2016 - Elle a participé, entre autres, aux « Bals d'Été » qui se sont déroulés tous les mercredis soirs de juillet et août, à St-Gilles-Croix-de-Vie, au kiosque Bénéteau.

Pour 2017 - Elle organise un bal folk, qui aura lieu le 1^{er} avril, au foyer rural. Elle participera également à plusieurs autres bals locaux, ainsi qu'aux «Bals d'Été».

Brèves

→ ACCUEIL DE L'ABBÉ FRANÇOIS ROULLIÈRE

Suite au départ de l'Abbé Bernard RICHARD, pour raison d'âge, M. le Maire, accompagné de son Conseil Municipal, a accueilli le nouveau prêtre de la paroisse le 23 septembre dernier.

L'Abbé François ROULLIÈRE, doyen de Challans et curé de la paroisse St Martin de la Rive, est également nommé curé de la paroisse du Bon Pasteur de Vie et Marais. Il réside au presbytère de Challans.



→ ADILE DE LA VENDÉE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT ?
VOUS SOUHAITEZ ENGAGER DES TRAVAUX DE RENOVATION ÉNERGETIQUE

Bénéficiez* de 35% à 50% de subvention !

adile en Vendée Agence départementale de l'habitat

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

L'Hiver approche...
FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS GRÂCE AU PROGRAMME HABITER MIEUX

Contactez la Plateforme de Rénovation Info Service
02 51 44 78 78

→ TRAVAUX ROUTE DES BORGNÈRES

En raison de travaux effectués par la société RTE, la route des Borgnières sera coupée jusqu'en février-mars 2017, avec mise en place de déviations et d'accès permanents pour les riverains.

Les deux points coupés seront :

- entre la Boulasserie et le Chemin du Grand Bois
- au niveau de Falourde.

La remise en état définitif des chaussées de la route des Borgnières sera réalisée par RTE en mai-juin 2017, ainsi qu'une remise en état du Chemin de Claire Fontaine.

→ LE COMPOST ET LES ODEURS...

La SAUR produit du compost sur son site situé chemin des Cordes.

Certains Soullandais ont constaté des odeurs « particulières » voire désagréables ...

Les responsables de la SAUR sont conscients de la nuisance causée et ils se sont engagés à résoudre ce problème d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Un comité de suivi composé de responsables de ladite entreprise et d'élus de la commune se réunit régulièrement et reste très vigilant vis-à-vis de ce problème.

→ PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Deux soullandais, déjà lauréats des concours « Paysage de votre commune » communal et cantonal se sont distingués au niveau départemental dans la catégorie « Jardin secret ». Mme Nicole PAPIN est lauréate « Encouragement du territoire » et M. et Mme MOINARD ont obtenu le « Prix du territoire ».



Etat civil

Seuls les avis de naissance et de mariage, pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances de début juin à fin décembre 2016 : 12

1^{er} juin 2016

MARTINEAU Héloïse
3, rue des Mûriers

21 juin 2016

BUTREAU Abel
5, impasse de l'Enclose

11 août 2016

BACONNAIS Sohan
108, route du Perrier

17 juin 2016

BAUDRY Eva
2, route des Sables

2 juillet 2016

BENETEAU Lanah
257, route du Soullandeau

27 août 2016

LEMARCHAND Agathe
78, chemin de Massotté

21 juin 2016

ROUILLÉ Eliot
113, route de Pierre Levée

3 juillet 2016

DANGRÉAUX Paolo
17, boulevard Clémenceau

9 septembre 2016

GUYON Jeanne
35, chemin de Heurtevent

→ MARIAGES

Nombre de mariages de début juin à fin décembre 2016 : 12

15 juillet 2016

GARESSUS Nicolas et PERRICHOT Laura
3, rue des Aulnes

19 novembre 2016

HUET Jean-François et CARIOU Gwenaëlle
91, route de Challans

16 juillet 2016

GAUTRET Benjamin et RABILLER Steffy
LE VAUDOÛÉ (Seine-et-Marne)
5, impasse du Ferbaconnet

Mariages hors commune

10 septembre 2016

STEPHAN Yoann et MASSONNET Audrey
115, route de Pierre Levée

20 août 2016

ROUSSEAU Sébastien et POTEREAU Stéphanie
52, chemin du Puits Garat

10 septembre 2016

TALEC Loïc et ÉCHAROUX Aurélie
6, rue des Peupliers

27 août 2016

PRIEUR Aurélien et TESSIER Ludivine
GUÉCELARD (Sarthe)
9, chemin des Guignardières

24 septembre 2016

LE BIHAN Guenhaël et MASSONNEAU Valérie
28, rue des Peupliers

27 août 2016

VALLEE Cédric et LUISIN Flore
5, rue des Tamarins

21 octobre 2016

GAZEAU Ludovic et JAULIN Isabelle
89, chemin de Massotté

3 septembre 2016

LANDRÉ Jonathan et MARTINEZ Anne
1, rue Badreau

→ DÉCÈS

6 juin 2016

VRIGNAUD Placide - 84 ans
59, chemin des Landes

6 juin 2016

DISLOQUET Roger - 56 ans
29, chemin de la Roche aux Chats

16 juin 2016

WASSNER Louise - 99 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

26 juin 2016

BILLET Sylvie - 56 ans
190, route de la Charraud Thibaud

20 juin 2016

MUSOLESI Didier - 61 ans
12, chemin des Duttières

5 juillet 2016

BARREAU David - 34 ans
8, impasse de l'Enclose

5 juillet 2016

ROY Micheline - 67 ans
108, route de Pierre Levée

10 juillet 2016

PONTOIZEAU Gérard - 81 ans
204, route des Borgnères

10 juillet 2016

REMOND Didier - 59 ans
1, boulevard Georges Clémenceau

28 juillet 2016

DUGUÉ Annick - 64 ans
3, chemin du Clouzis

10 août 2016

VRIGNAUD Fernand - 91 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

15 août 2016

Jean-Baptiste BILLON - 90 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

15 août 2016

BOURMAUD Claudine - 87 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

28 août 2016

RABALLAND Yvon - 83 ans
23, rue des Jollivettes

4 septembre 2016

BARRÉ Luc - 80 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

11 septembre 2016

MERCERON Joseph - 88 ans
20, avenue du Bocage

21 septembre 2016

CALLET Lucienne - 89 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

23 septembre 2016

JANIÈRE Marie-Thérèse - 83 ans
5, impasse des Châtaigniers

2 octobre 2016

RENAUD Jean-Paul - 68 ans
68, chemin du Parc

3 octobre 2016

BRIANCEAU Annie - 69 ans
24, chemin de Rocheville

6 octobre 2016

LEFORT Stéphane - 45 ans
23, rue des Olivettes

7 octobre 2016

MARCHÉ Annie - 61 ans
8, route du Perrier

8 octobre 2016

MERCERON Marie-Thérèse - 86 ans
1, impasse des Châtaigniers

18 octobre 2016

GAUTRON Gabriel - 91 ans
605, route du Perrier

21 octobre 2016

ENET Antoine - 80 ans
6, rue des Jollivettes

27 octobre 2016

GÉNÉRALI Patrick - 62 ans
4, rue Saint Hilaire

8 novembre 2016

TESSIER Monique - 48 ans
10, rue du Bois

Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points soullandais	Mme BAUDE Thérèse	2, impasse des Erables thejose85@laposte.net	02 51 49 34 86
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40, rue des Ormes	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. CARIOU Pierre	15, rue de Lattre de Tassigny vigrebo@gmail.com	06 37 78 12 84
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan jumelage.soullansledesma@gmail.com	02 51 68 00 24
Echange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easfburkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Échiquier du Marais	M. LANDOIS Nicolas	30, chemin de Moscou	06 22 62 51 16
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2, route des Sables showaucœur@aliceadsl.fr	06 62 33 27 06
La Bibliothèque soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62
Les Amis du Musée Milcendeau	M. GUILLET Benoît	36, chemin des Landes	02 28 10 33 17
Lesarts	Mme GUITTONNEAU Isabelle	73, chemin du Bas Marais www.facebook.com/lesartssoullans/	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécharde	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais Challans	M. MAGNIN Jean-Pierre	73, rue de la Sablière lespeintresdumarais85@gmail.com	
Les Tréteaux soullandais	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard lavoixecrite@orange.fr lestreteauxsoullandais@gmail.com http://facebook.fr/lestreteauxsoullandais	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans soullansanimationtourisme@orange.fr	02 51 35 06 11
Soullans Cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive	06 79 27 33 74

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	Rue des Anciens combattants admr.soullans.leperrier@orange.fr	02 51 49 17 37
Alcool Assistance - La Croix d'Or Challans	M. LOUERAT Joseph	9, rue Alphonse Daudet	06 45 10 83 69
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Josèphe	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire	02 51 93 07 16

Assistantes maternelles	Mme STEVENS Patricia	6, square Saint-Jean Saint-Jean-de-Monts https://www.facebook.com/pages/Les-Ptits-des-Monts/410912818932379	07 71 23 28 11
Club de l'amitié soullandaise	Mme MARTIN Jacqueline	4, impasse des Tourterelles hj.martin@orange.fr	02 51 35 63 97
Secours catholique	Mme MIGNE Alette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53

Associations scolaires et extrascolaires

Amicale de l'école publique	Mme RENAUD Gaëlle	12, impasse de Bel Air	02 28 10 55 21
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
Centre de Loisirs	M. BIRI Fabrice	centredeloisirsdesoullans@orange.fr espace.jeunesse85@orange.fr	
Comité de gestion de la cantine	M. SIRET Samuel		06 10 83 34 54
O.G.E.C.	M. PAPIN Yvan	26 bis, rue Charles Milcendeau yvan.papin@free.fr	02 51 55 02 39

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandau hirondellesbasket@hotmail.fr	02 51 39 70 63
Compagnie Grain de Sable	Mme BALAVOINE Audrey	1, impasse des Camélias	06 09 22 10 89
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr	02 51 49 31 39
Danses 2000	Mme LINGOT Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller associationdanses2000@gmail.com	02 51 55 52 65
Football Hirondelles soullandaises	M. CHARRIER Philippe	20, chemin de Brécharde franck.bessonnet@orange.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com	02 51 35 04 70
Gymnastique soullandaise	Mme DE SAINT LOUP Marie	146, chemin de la Roche aux chats	06 19 02 13 15
Pétanque soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne petanque.soullandaise85@orange.fr http://www.petanquesoullandaise.fr	02 51 93 73 60
Soullans Urban Football Team	M. BLAIS Cédric	14, rue du Chai https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com	02 51 35 49 34
Tennis club soullandais	M. RABALLAND Tony	36, chemin du Paradis tennisclubsoullandais@laposte.net	06 28 53 58 48
Tennis de table soullandais	M. BARREAU Sébastien		06 26 01 80 82

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. VRIGNAUD Marius	46, route du Perrier	02 51 68 21 97
Amicale de pêche soullandaise	M. BESSEAU Marcel	68, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com	02 51 93 27 71
Anciens combattants (U.N.C.)	M. VRIGNAUD Marius	46, route du Perrier	02 51 68 21 97
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche soullandaise"	M. TESSIER Albert	133, route des Borgnières	02 51 35 24 79
Société chasse "L'amicale paysanne"	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans	06 07 81 85 78

A noter

ÉLECTIONS 2017

Elections Présidentielles

- 1^{er} tour :
le dimanche 23 avril 2017
- second tour :
le dimanche 7 mai 2017.

Elections Législatives

- 1^{er} tour :
le dimanche 11 juin 2017
- second tour :
le dimanche 18 juin 2017.

Pour pouvoir voter à ces élections, il faut avoir la nationalité française, être majeur (18 ans révolu le jour de l'élection), jouir de ses droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.



JOURNÉE PLANTES ET NATURE

Le dimanche 30 avril 2017
à LA BARRE DE MONTS

Nouvelle association

SOULLANS ANIMATION TOURISME

Cette nouvelle association soullandaise a pour mission de créer et de gérer les animations touristiques et les manifestations locales, de proposer des spectacles et des sorties culturelles et de promouvoir les richesses naturelles et patrimoniales de notre commune. Venez découvrir nos activités. Le calendrier des activités 2017 sera consultable sur le site internet qui est en cours d'élaboration.

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

- **Dédicace de l'auteur Yves VIOLIER**
le samedi 4 mars 2017, de 10h00 à 12h00
- **Conférences « Secrets d'histoire » avec Yves SIMARD**
les vendredis 17 février, 14 avril et 9 juin 2017 à 18h00

Précisions sur l'agenda culturel ou à la bibliothèque.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le prochain
Forum des associations
aura lieu le samedi 9 juin 2018
à l'Espace Prévoirie
suivi de l'accueil des
nouveaux Soullandais.

Rappel



Adresses utiles

Services publics

- **MAIRIE** Rue de l'Océan 02 51 68 00 24
- **POMPIERS CHALLANS** 02 51 68 06 90 ou 18
- **GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS** 02 51 58 01 44
- **BUREAU DE POSTE** 2 rue Charles Milcendeau 3631
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** Place Jean Yole 02 28 17 26 83

Culte

- **PRESBYTÈRE** M. l'Abbé ROULLIÈRE 02 51 68 23 74
12 rue Pierre Monnier - 85300 Challans

Ecoles

- **ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE** Mme LE COINT - Rue du Saule Creux 02 51 68 37 02
- **ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE** Mme FAYET - Rue de l'École 02 51 68 01 95
- **ÉCOLE PRIVÉE MATERNELLE ET PRIMAIRE** M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton 02 51 93 14 13

Santé - Social

- **A.D.M.R.** Secrétariat - Rue des Anciens Combattants 02 28 10 34 13
- **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE** Mme VOISIN - Saint-Jean-de-Monts 02 51 59 16 96
- **EHPAD LES CHATAIGNIERS** Mme BARIL - Rue de l'Égalité 02 51 49 08 30

- **CHIRURGIENS DENTISTES**
 - M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 52 38
 - Mme GABARD - 11 rue de Château d'Eau 02 51 68 52 38
- **CABINET D'INFIRMIÈRES**
 - Mmes GROLIER, BOURON et COQUILLON 02 51 68 05 01
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Mmes BULTEAU et DEVILLERS 02 28 10 39 88
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Mme MAUDOUX - 8 rue de l'École 02 51 49 20 26
 - Mme DESPEGHEL - 8 rue de l'École 06 03 94 98 57
- **KINÉSITHÉRAPEUTES**
 - M. BERRUEL - 3 rue de l'Océan 02 51 68 17 40
 - M. LARDIERE et Mmes COUVRAND et ROLLAND 02 28 10 33 59
2 place de Ledesma
- **MÉDECINS**
 - Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina 02 51 68 00 20
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Dr ANTALUCA-OBEYA 02 51 68 74 02
Maison médicale - 10 place de Gaulle
- **ORTHOPHONISTE** Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 89 14
- **OSTÉOPATHE** Mme CHABEAUD 09 86 61 97 31
Maison médicale - 10 place de Gaulle 06 66 01 23 24
- **PÉDICURE-PODOLOGUE** Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle 02 51 93 34 91
- **PHARMACIE** Mme DAHERON - 5 place Jean Yole 02 51 68 01 40

Divers

- **CENTRE DE LOISIRS** Mme REVOL - 14 rue de l'École 02 51 55 11 66
- **MUSÉE** Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand 02 51 35 03 84
- **TAXI - AMBULANCE** M. TANCRAZ - 7 impasse de Heurtevent 02 51 68 08 61
- **TAXI** M. CAILLAULT - 34 rue des Tilleuls 02 51 49 01 61
Navette Challans et transport de malades assis 06 83 28 34 77



Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : mairie-soullans@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.